



Doc. 13231
24 juin 2013

La situation au Proche-Orient

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, au paragraphe 17, remplacer les mots « l'Autorité palestinienne » par les mots suivants :

« la Palestine ».

Déposé par:

KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
GERASIMOVA Nadezda, Fédération de Russie, GDE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LIKHAHEV Vassiliy, Fédération de Russie, GUE
LOUKAIDES George, Chypre, GUE
PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
WERNER Katrin, Allemagne, GUE

1. 2013 - Troisième partie de session

